

UNIVERSITE HASSAN II AIN CHOCK
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES
ECONOMIQUES ET SOCIALES
CASABLANCA

**REVUE MAROCAINE
DE DROIT ET D'ECONOMIE
DU DEVELOPPEMENT**

Numéro 33 - 1994

**REVUE MAROCAINE
DE DROIT ET D'ECONOMIE
DU DEVELOPPEMENT**

éditée par

**LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES
ET SOCIALES DE CASABLANCA**

- Directeur** : Mohamed BENNANI
- Secrétariat de Rédaction** : Naïma GUENNOUNI, Abdellatif HIDAYAT ALLAH, Mostafa ABOU MALEK, Mohamed Saïd BENTIRES ALJ.
- Comité Scientifique** : Driss ALAOUI MDAGHRI, Mohamed BEN ALLAL, Mohamed BENNOUNA, Abdelaziz BENJELLOUN, Mohamed DRISSI ALAMI, M'hamed JALAL, Amal JALAL, Abdelhamid JOUAHRI.
- Comité de Rédaction** : Mohamed EL MERNISSI, Youssef TAHIRI JOUTEY, Abdelmajid ASAAD, Abderrahman AMALOU, Hassan OUZZANI CHAHDI M'hamed SAGOU, Abdelhak EL KHYARI, Abdelhamid AHMADY, Jamal Eddine TEBAA, Mohamed ACHERGUI, Mohamed TOZY.
- Membres fondateurs** : Abdelaziz BELAL, Abdelhamid ELOUALI, Azeddine KETTANI, Mohammed BERRADA, Rachid LAZRAK.
- Administration et Rédaction** : B.P. 8 110 Oasis - Route d'El Jadida - Casablanca.
- Abonnement** : Annuel (2 Numéros)
MAROC : 60 DH
ETRANGER : 70 DH
TARIF ENSEIGNANT : 36 DH
TARIF ETUDIANT : 26 DH

N° ISSN 0851 - 0423

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie NAJAH EL JADIDA
Novembre 1995

**Compte-rendu de thèse
L'asile dans les pays Afro-Arabes
Avec une référence spéciale au Soudan**

Ahmed GAGOU

Faculté de Droit de Casablanca

Les réfugiés des pays arabes d'Afrique semblent faire l'objet d'une triple désaffection. Celle de leur pays d'origine qu'ils sont forcés de fuir pour plusieurs raisons. Celle de leur pays d'asile où leur protection est le plus souvent précaire. Celle, enfin, de la recherche scientifique qui reste largement lacunaire à leur sujet.

C'est à ce thème, d'actualité et au centre de la théorie des droits de l'homme, qu'une thèse de Doctorat d'Etat a été soutenue, le 20 Novembre 1993, à la Faculté de Droit de Casablanca. Préparée par Khadija ELMADMAD, sous la direction de Monsieur le Doyen Mohamed BENNANI, elle a pour titre : «L'asile dans les pays afro-arabes avec une référence spéciale au Soudan»⁽¹⁾. Il s'agit, comme le précise l'auteur dans l'introduction, d'une étude «sur l'asile en tant qu'institution qui a pour but de sauvegarder la vie et la liberté de mouvement des personnes qui ont cherché refuge dans les Etats afro-arabes» (p.20). Ces Etats, au nombre de neuf, sont : l'Algérie, Djibouti, l'Egypte, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, la Somalie, le Soudan et la Tunisie. Le choix de ces pays se justifie essentiellement par leur réalité présente qui se caractérise à la fois par leur attachement à leurs traditions et par leur adoption massive des dispositions du droit moderne, interne et international. Cette double caractéristique, dont le Soudan offre l'illustration la plus marquée, est à la source du dilemme de ces Etats qui «sont aujourd'hui partagés entre le sacré et le profane, le modernisme et le traditionalisme» (p.25). Elle est aussi à l'origine de la double référence de

(1) La candidate a obtenu le diplôme de Doctorat d'Etat avec la mention «très bien», les félicitations du Jury et la recommandation pour la publication.